

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
Votants	8
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le 14 mai, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2024

Objet
N° 24/03/03
Contrat Départemental d'avenir et de solidarité (C.D.A.S.) 2024 * Stabilisation et enrobés de la zone de stationnement de l'église

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET,

Représentés M. François COUTAGNE donne pouvoir à Mme Maryvonne ALVARD, Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à Mme Audrey PENIN

Absents excusés Mmes Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER, M. François COUTAGNE

Secrétaire de séance M. Jean-François DESHAYES

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'une part de stabiliser le talus situé en amont du stationnement de l'église qui s'affaisse à chaque intempérie, et d'autre part de reprendre la partie horizontale de ce stationnement afin d'éviter les eaux stagnantes et de mettre en place des grilles d'évacuation accompagnant la reprise du ruisseau amont qui déborde sur le stationnement existant.

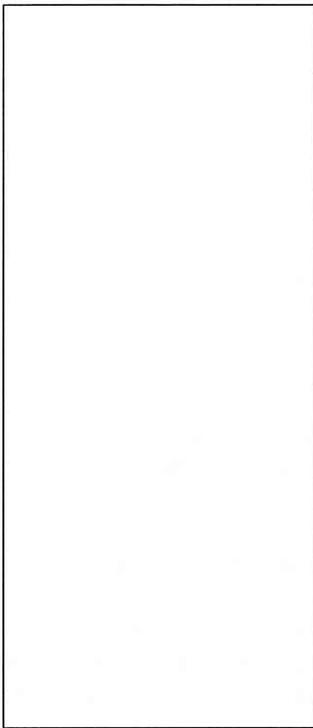
En effet, il est apparu urgent d'effectuer les travaux de stabilisation du talus qui risque de s'effondrer comme nous avons pu le constater lors des fortes pluies survenues à la mi-novembre 2023.

La commune a fait estimer ces travaux, il ressort les montants suivants :

- Enrochement du talus : 13 350.00€HT
- Pose d'un drain : 4 447.29€HT
- Fourniture et pose de terre végétale : 335.00€HT
- Mise en place d'enrobés : 4 949.05€HT
- **TOTAL : 23 081.34€HT**

La commune de Vallorcine sollicite le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 18 464.00€ pour les travaux de redimensionnement des aménagements du ruisseau du Courbe
Il est proposé d'inscrire la demande de subvention comme suit :

DÉPENSES	
	Montant HT
Travaux	23 081.00 €
TOTAL	23 081.00 €



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		
SUBVENTIONS		
	Montant HT	%
CDAS 2024	18 464.00 €	80.00%
Total Aides publiques	18 464.00 €	80.00%
AUTOFINANCEMENT		
	Montant HT	%
Fonds propres	4 617.00 €	20.00%
Total autofinancement	4 617.00 €	20.00%
TOTAL	23 081.00 €	100,00%

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du CDAS 2024 ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
M. Jean-François DESHAYES

Le Maire,
Jérémy VALLAS

Acte certifié exécutoire le : 23/05/2024
Télétransmis en Préfecture le : 23/05/2024
Notifié ou publié le : 23/05/2024

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches